

FICHE FORMATION - BTS

BTS Métiers de l'eau

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS Métiers de l'eau forme des techniciens spécialisés dans la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

Il prépare à intervenir dans les domaines de la production d'eau potable, du traitement des eaux usées ou encore de la protection des milieux aquatiques.

La formation alterne enseignements théoriques, travaux pratiques et stages en entreprise.

Elle permet d'acquérir des compétences techniques, réglementaires et environnementales.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Technicien(ne) de station de traitement d'eau

Agent(e) de contrôle qualité en laboratoire d'analyse

Responsable d'exploitation de réseau d'eau potable ou d'assainissement
Technico-commercial(e) dans les équipements et solutions pour l'eau

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les métiers de l'eau concernent la gestion, le traitement et la distribution de l'eau.
Ils incluent aussi la surveillance de la qualité des eaux et la préservation des ressources naturelles.

Les professionnels interviennent dans des structures publiques ou privées : collectivités, entreprises de traitement, bureaux d'études.

Ils assurent une mission essentielle dans le respect des normes sanitaires et environnementales.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases scientifiques et techniques nécessaires à la gestion de l'eau.
Apprendre les procédés de traitement de l'eau potable et des eaux usées.
Maîtriser les aspects réglementaires liés à l'eau (normes, autorisations).
Développer des compétences en analyse chimique et biologique des eaux.
Savoir utiliser les outils informatiques et logiciels spécifiques au secteur de l'eau.
Être capable de suivre et optimiser les processus de traitement de l'eau.
Préparer à la gestion d'un réseau de distribution ou d'assainissement.
Acquérir des compétences en communication et en travail en équipe.
Apprendre à gérer des projets techniques liés au cycle de l'eau.
Se former à l'anglais technique et aux bases du management de chantier.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Culture scientifique et technique 190 h
Gestion et traitement de l'eau 230 h
Analyse chimique et microbiologique 160 h
Étude et suivi des installations 150 h
Langue vivante (anglais professionnel) 60 h
Communication et organisation 50 h
Projet tutoré 50 h

Prérequis pour intégrer la formation :

Être titulaire d'un baccalauréat (général, STI2D, STL, STHR, ST2S, etc.)

Avoir des bases solides en sciences physiques, chimie et mathématiques

Être motivé(e) par les métiers de l'environnement et de l'eau

Capacité à travailler en équipe et à s'adapter à des environnements variés (terrain, laboratoire, bureau)

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37964/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **341 - 343** – ROME **K2306 - H1303**

FORMACODE **12520** – RNCP**37964**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130
Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos
formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région
Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A